



Conseil de sécurité

Distr. générale
2 mars 2015

Original : français

Lettre datée du 26 février 2015, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République démocratique du Congo auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur d'appeler l'attention du Conseil de sécurité sur la situation concernant la République démocratique du Congo, et plus particulièrement sur les discussions au sujet de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO).

Mon gouvernement demande au Conseil de sécurité de veiller à ce qu'il ne statue pas sur le rapport du Secrétaire général et de la MONUSCO sans avoir préalablement entendu la position du Gouvernement de la République démocratique du Congo.

Aussi, mon gouvernement souhaite que la prochaine séance du Conseil de sécurité sur la République démocratique du Congo et la MONUSCO soit une séance publique, de manière à permettre à la délégation du Gouvernement de la République démocratique du Congo, qui sera conduite par le Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale, M. Raymond Tshibanda N'tungamulongo, d'y prendre part.

Mon gouvernement prie le Conseil de sécurité de bien vouloir faire circuler la présente lettre comme document du Conseil.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Ignace **Gata Mavita**

